

Image not found or type unknown



Les nuisances au quotidien

Par **firtsc**, le **22/01/2008** à **11:39**

Bonjour, j'ai un gros souci de voisinage .J'habite le bord d'une route de ville, en face de chez moi ,habite un praticien kiné, qui pratique chez lui. le souci c'est que il a fait en sorte que personne (sauf personne handicapé) ne se gare devant chez lui.Alors tout ces clients se gare 98% du temps se gare devant chez moi et ma voisine (une dame âgée de 70 ans) cela est très désagréable parce que moi même j'ai du mal à me garer devant et je ne peux recevoir personne en journée (sans compter les nuisances qui est véhiculer).Ma question est la suivante c'est ce que j'ai un recours pour que cela s'arrête et quelle sont les démarches et lois qui règlement cela . Je vous remercie beaucoup de votre intention et dans l'attente d'une réponse je vous souhaite une bonne journée. Firstc